

## Mutuelle de Solidarité: Solution au problème de financement des activités agricoles en milieux ruraux dans la province de l'Ituri/RDC (Cas du territoire de Mahagi)

*K.D. Kabongo<sup>1</sup>, K.L. Muanasaka<sup>2</sup>, and B. Sengi<sup>3</sup>*

<sup>1</sup>Université de Bunia, RD Congo

<sup>2</sup>Institut Facultaire des Sciences Agronomiques de Yangambi, RD Congo

<sup>3</sup>Université de Kisangani, RD Congo

---

Copyright © 2018 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** The Mutual insurance companies of Solidarity contribute enormously to the financial inclusion of the low-income people, and constitute an answer to the problem of financing of the agricultural activities in rural areas in RD Congo, more exactly in the territory of Mahagi.

However, although the agriculture shows financial needs which the informal microfinance is incapable to satisfy, in particular the investments in heavy agricultural equipments which require consequent loans, the Mutual insurance companies of solidarity are an answer adapted in the context of absence of financing in favour of the countrymen and the urban poor people, especially that the institutions of microfinance are in their majority installed in urban areas, and do not take care of farmers, because of the risk which present the actors in this sector. The actors of the informal microfinance (MUSO) develop tools, approaches and innovative networks, which return this socially responsible microfinance.

**KEYWORDS:** Solidarity mutual insurance company, microfinance, agricultural financing, rural area.

**RESUME:** Les Mutuelles de Solidarité contribuent énormément à l'inclusion financière des personnes à faibles revenus, et constituent une réponse au problème de financement des activités agricoles en milieux ruraux en RD Congo, plus précisément dans le territoire de Mahagi.

Cependant, bien que l'agriculture manifeste des besoins financiers que la microfinance informelle est incapable de satisfaire, notamment les investissements dans des équipements agricoles lourds qui nécessitent des prêts conséquents, les Mutuelles de solidarité sont une réponse adaptée dans le contexte d'absence de financement en faveur des ruraux et des pauvres urbains, surtout que les institutions de microfinance sont dans leur majorité installées dans les milieux urbains, et ne s'occupent pas des agriculteurs, à cause du risque que présentent les acteurs dans ce secteur. Les acteurs de la microfinance informelle (MUSO) développent des outils, des approches et des réseaux innovants, qui rendent cette microfinance socialement responsable.

**MOTS-CLEFS:** Mutuelle de Solidarité, microfinance, financement agricole, milieu rural.

### 1 INTRODUCTION

Dans les pays en développement en général, et en Afrique Centrale en particulier, l'économie informelle fait vivre plusieurs familles comparativement à l'économie formelle. A tel point qu'on a l'impression que le formel est devenu informel et inversement. En effet, c'est grâce à l'imagination populaire que naissent des organisations comme les ONG, les mutuelles d'entraide et diverses associations civiques. Chacune de ces associations prend la relève d'une institution étatique en panne.

Le cas le plus éloquent de la déroute du secteur public est celui du système de crédit bancaire quasi inexistant dans les milieux ruraux et dont les tontines ont pris la relève (Ebenda, 2002, p5).

L'ancien paradigme des finances rurales développé pendant les années 1950 à 1980 dans les pays en développement avait pour objectif, de promouvoir le développement de l'agriculture, par une modernisation des conditions de production et de commercialisation. Mais, les défauts de remboursement et la corruption ont entraîné un large rejet de l'intervention publique, tant dans le secteur financier que dans celui de l'agriculture. La période des années 1990 à 2000 a été marquée par la fermeture de la majorité des banques publiques de développement, la libéralisation du secteur et corrélativement, l'essor de la microfinance (Morvant-Roux et al. 2010, p9).

Des microprogrammes basés sur des approches ciblées sur l'individu, ont émergé au cours des dernières décennies comme des outils importants pour le développement économique et, l'autonomisation des pauvres dans le monde. L'hypothèse sous-jacente est qu'en permettant l'accès des pauvres au financement, on leur donne la possibilité d'entreprendre des activités génératrices de revenus, et d'accéder aux services sociaux de base (Smahi, Maliki et Arif, 2012, p133).

Par ailleurs, l'offre financière développée par les institutions rurales de microfinance a favorisé une diversification des sources de revenus pour les familles paysannes, dont la survie est assurée par des cultures peu, voire non rentables, en dehors de l'agriculture (petits commerces, activités de transport, etc.)(Morvant-Roux et al. 2010, p10).

Un souci commun de la microfinance est de sortir d'une approche caritative, de façon à rendre leur dignité aux populations pauvres, en leur permettant de vivre de leur activité (Allemand, 2011, p7). Depuis le lancement en 2000 des Objectifs Millénaires pour le Développement (OMD) par l'ONU, la microfinance est reconnue comme un moyen possiblement efficace de lutte contre la pauvreté dans le monde (Allemand, 2011, p6). Majoritairement implantées dans les zones urbaines, les IMF peinent à desservir les milieux ruraux et les faubourgs des centres urbains. Cependant, la microfinance se révèle peu adaptée aux besoins spécifiques des éleveurs et paysans, dont les besoins portent sur des semences qu'ils ne peuvent régler qu'après les récoltes, pendant que la microfinance ne tient pas compte la saisonnalité de leur activité (Allemand, 2011, pp134-1357).

Cependant, dans la plupart des pays dits « en développement », même des populations à revenus moyens, n'ont pas accès aux services financiers de base (Servet, 2009, p160-161). Pourtant, comme n'importe quel autre individu, une personne pauvre doit faire face au cours de son existence à des événements liés à la vie familiale. Parmi les personnes démunies, beaucoup aspirent à pouvoir créer ou développer une activité dans le commerce, dans l'agriculture, etc. (Allemand, 2011, p45). Alors que les institutions de microfinance doivent travailler avec des populations essentiellement rurales et, financer des activités génératrices de revenus (SIDI, 2014, p24).

En effet, de nombreuses opérations de développement agricole ont connu des échecs à cause de la diffusion des innovations techniques non adaptées à leur efficacité technique et économique (Lavigne-Delville et Wybrecht, 2009, p46). Jusque dans les années 80, les Etats ont tenté d'assurer eux-mêmes la plupart des fonctions supposées nécessaires au développement de l'agriculture (Castellonet et Durand, 2009, p173-174). Il ne s'agit plus seulement cette fois de prêter un peu d'argent aux pauvres pour les faire sortir du cercle vicieux de la pauvreté, il s'agit de permettre aux exclus de la finance d'avoir accès à des services qui sont devenus synonymes d'intégration et de modernité (Lelart, 2006, p2).

Dans la plupart des villages en Afrique, les paysans empruntent, en argent ou en nature, surtout dans les mois qui précèdent la récolte, à des taux exorbitants pouvant atteindre 50 à 100%, pour une durée souvent courte. Mais aussi, la reconnaissance d'un secteur informel de l'économie qui ne fonctionne pas selon les normes et les mécanismes du secteur dit formel, ou encore moderne (Lelart, 2006, pp3-4). A cause de cette situation, les tontines viennent jouer actuellement le rôle de premier plan en Afrique dans les domaines économiques et socioculturel, car, un individu peut épargner des fonds soit pour un investissement, ou pour parer à l'imprévisible (Ebenda, 2002, p5). Et des avancées significatives ont été constatées dans le champ du financement solidaire: l'accès à des services financiers durables et adaptés en milieu rural, le renforcement de la chaîne de valeur agricole, l'appui à la finance communautaire et l'accompagnement à l'amélioration de la performance sociale (SIDI, 2014, p4).

En effet, la Mutuelle de Solidarité (MUSO), qui est un système de microcrédit basé en partie sur le principe de la tontine, s'est développée dans certains pays en voie de développement d'Afrique ou d'Amérique Centrale depuis une douzaine d'années. Il s'agit d'amener les paysans à construire ensemble une caisse villageoise. C'est un groupe de personnes qui se connaissent, s'organisent et constituent une réserve financière commune à l'aide de cotisations versées tous les mois (<http://www.lafeuillecharbinoise.com/?p=304>).

La Mutuelle de Solidarité n'est pas seulement un lieu de cotisation ou d'octroi de petits crédits; elle est aussi un lieu de vie, un lieu où les membres réfléchissent sur leur environnement, sur la production, sur l'évolution de la commercialisation. Les MUSO se différencient largement des autres structures de microcrédit : elles n'ont que peu de rapport avec le système bancaire traditionnel, et même avec les nouvelles banques spécialisées créées pour la microfinance (Taillefer, 2016, p2).

L'accès à des outils financiers adaptés est un enjeu important pour ces populations rurales. Il s'agit avant tout de contribuer au renforcement économique et social des bénéficiaires des services de ces institutions. C'est ainsi que ce type d'IMF travaille plus spécifiquement avec des populations essentiellement rurales, et finance des activités génératrices de revenus (SIDI, 2014, p5).

D'autre part, il ne s'agit plus seulement cette fois de prêter un peu d'argent aux pauvres pour les faire sortir du cercle vicieux de la pauvreté, il s'agit de construire « un système financier ouvert à tous », en permettant à ceux qui sont aujourd'hui exclus de la finance d'avoir accès à des services qui sont devenus synonymes d'intégration et de modernité (Lelart, 2006, p2).

Cette recherche a pour mérite d'explorer cette expérience, qui s'articule sur la microfinance (MUSO), du reste informelle, et la structuration du milieu pauvre. Même si les performances économiques et sociales du système ne semblent pas très significatives (petites cotisations, faibles montants des crédits et des interventions sociales octroyés en cas de sinistre, etc.), l'expérience en elle-même est très intéressante, car elle contribue à renforcer la cohésion sociale et la structuration du milieu. Elle pourrait ainsi servir de base à la mise en place d'autres mécanismes de finance, et d'assurance de grande envergure dans le milieu.

L'objectif de cette recherche est d'identifier et d'analyser, par une méthodologie qualitative axée sur l'entrevue avec les différents membres, l'apport des Mutuelles de Solidarité sur les conditions de vie des individus et sur le financement agricole des communautés rurales dans le territoire de Mahagi en Ituri (RDC).

## **2 CADRE DE L'ÉTUDE**

Dotée d'une superficie de 2.345.000 km<sup>2</sup> et d'une population d'environ 70 millions d'habitants, la République Démocratique du Congo bénéficie des conditions naturelles favorables à un développement économique rapide (PNUD, 2009, p5).

A ce jour, le développement de la RDC est caractérisé par le contraste entre les richesses naturelles potentielles dont elle regorge, et la pauvreté de la grande majorité de la population (<http://www.cd.undp.org/content/rdc/fr/home/countryinfo>). Près de 80% de la population vivent en milieu rural, avec comme activités principales: l'agriculture, la pêche et l'élevage (Ministère du Plan, p32). Cependant, le chômage, le sous-emploi et la faiblesse du pouvoir d'achat, le non accès des populations aux services sociaux de base sont les principaux facteurs déterminants de la paupérisation en RDC.

En effet, la province de l'Ituri qui a une superficie de 65 000 km<sup>2</sup>, est habitée par une population estimée à plus de 4 millions d'habitants, la quelle population est composée de 27 groupes ethniques. La province de l'Ituri, avec ses cinq territoires (Mambasa, Irumu, Djugu, Mahagi et Aru) et une population active estimée à 48%, a une vocation agropastorale, et plus de 70% de la population tire ses revenus des activités liées à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche (<https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2003-1-page-181.htm>).

Cette province joue un rôle important dans le ravitaillement des grandes villes de la RDC et des pays environnants en viande de vache, en poisson du lac Albert et en plusieurs produits agricoles. Elle est également considérée parmi les plus riches provinces de la RDC, car dotée de sols fertiles et du sous-sol riche en gisements miniers exploités soit artisanalement, soit industriellement par des multinationales. Cependant, sa population vit dans une pauvreté estimée à plus de 70% de la population totale.

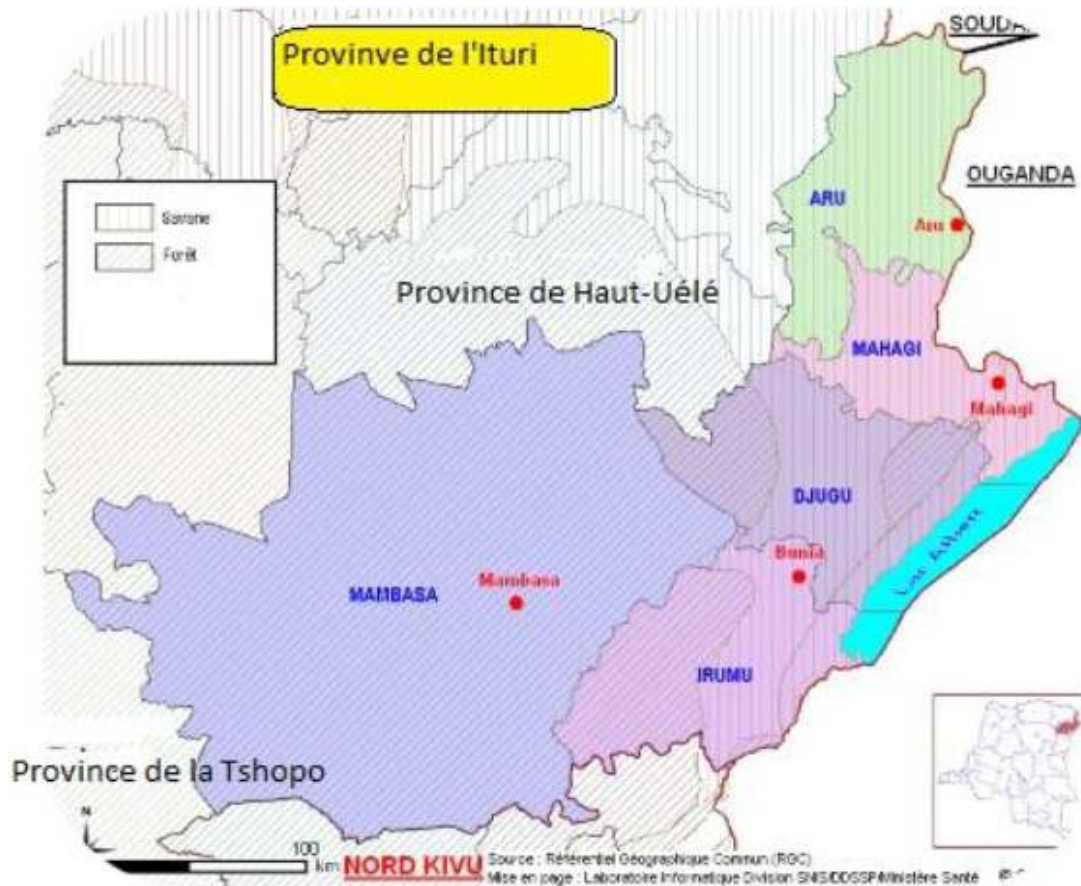


Fig. 1. La province de l'Ituri (MONUSCO, 2014)

Le territoire de Mahagi a été créé sous l'ordonnance n°21/51 du 28 janvier 1956, il est une entité décentralisée de la province d'Ituri. Il est localisé au nord-est de la province de l'Ituri, et jouit d'une vocation agricole remarquable. L'agriculture (la pêche, l'élevage et la culture des champs) constitue la principale activité économique de la population du territoire de Mahagi, dont la majorité, soit 80 %, vivent de l'agriculture (<https://www.caid.cd/index.php/données-par-province-administrative/province-de-ituri/territoire-de-mahagi/?secteur=fiche>). Néanmoins, comme l'agriculteur n'a pas suffisamment d'accès aux moyens de production, cette situation a une incidence négative directe sur les revenus tirés des activités du milieu rural, ainsi que sur la capacité des ménages ruraux à répondre à leurs besoins financiers, économiques et sociaux.

Le territoire s'étend entre 1°54' et 2°54' de latitude nord et entre 30°6' et 31°18' de longitude est. Ce territoire partage une frontière avec l'Ouganda sur le lac Albert. Son altitude est de 500m au bord du lac Albert. Au chef-lieu du territoire, elle atteint 1715 m avec un point culminant s'élevant à 1900 m. Le relief accidenté est constitué de hautes montagnes entrecoupées de vallées profondes, humides et fertiles. Dans cette partie s'étend la chaîne des Monts-Bleus, dont leurs versants ont des pentes rapides et des sommets moins accidentés. Ce territoire est subdivisé en 8 Chefferies, en plus de la cité de Mahagi qui est le chef-lieu. La taille de la population de Mahagi est estimée à 2 512 563 habitants, faisant de ce territoire le plus peuplé de la province de l'Ituri (<https://www.caid.cd/index.php/données-par-province-administrative/province-de-ituri/territoire-de-mahagi/?secteur=fiche>).

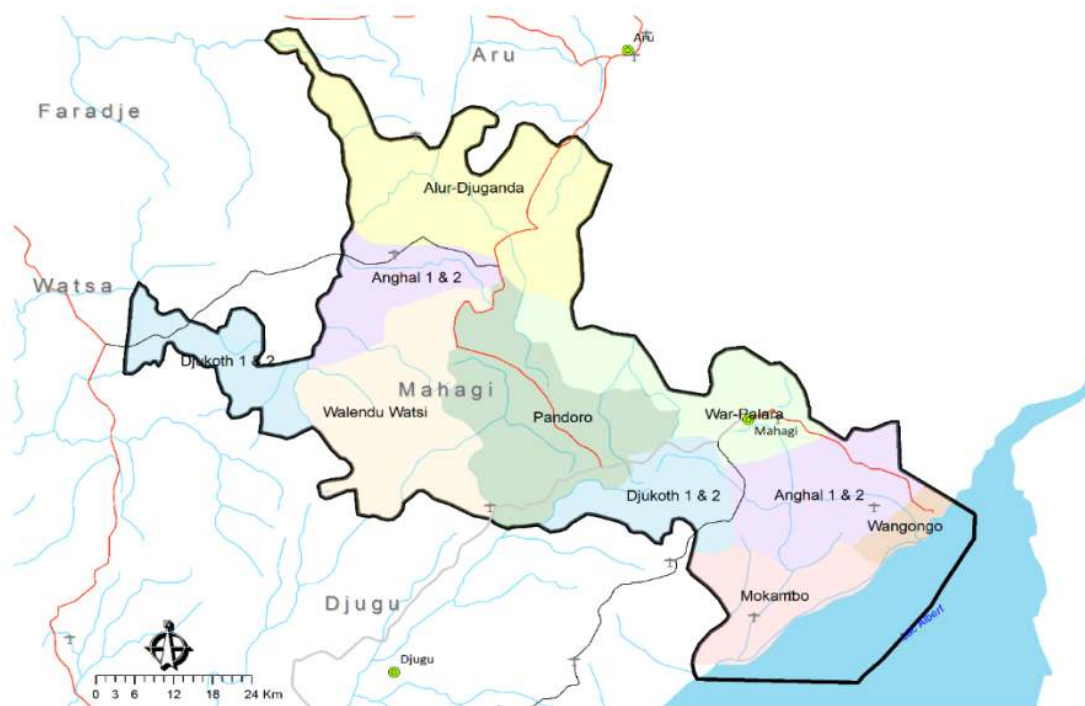


Fig. 2. Carte du territoire de Mahagi

(<https://www.caid.cd/index.php/donnees-par-province-administrative/province-de-ituri/territoire-de-mahagi/?secteur=fiche>)

En effet, le milieu rural paysan de Mahagi fait face à de nombreuses difficultés dont l'accès aux financements pouvant permettre aux populations pauvres de satisfaire leurs besoins socioéconomiques. L'essentiel de l'offre de financements y était assuré par les commerçants usuriers et une seule banque classique. Dans ce contexte, les petits paysans sont soumis à un cycle d'endettement, les engageant dans une voie de paupérisation.

Pour lutter contre cette tendance, ont été mises en place, avec l'appui des ONG et des agences des Nations-Unies, des initiatives d'économie populaire solidaire appelées Mutuelles de Solidarité, considérées comme des moyens de structurer le milieu, et d'y offrir dans de bonnes conditions, des financements pouvant contribuer favorablement aux situations socio-économiques des individus.

Cette initiative a été introduite en Ituri depuis plus d'une décennie par l'ONG Internationale Première Urgence. Mais, cette première tentative n'a pas été fructueuse, suite à des nombreuses difficultés. Elle a encore été réactivée depuis plus de cinq ans par un groupe d'Organisations Non Gouvernementales indépendantes, dont : le Réseau Haki na Amani (RHA), Coopéracione Internazionale (COOPI), Appui à la Communication Interculturelle et à l'Autopromotion Rurale (ACIAR), et à l'Association des Mamans Anti Bwaki (AMAB), avec le soutien financier du fonds au profit des victimes.

En territoire de Mahagi, c'est vers le début de l'année 2010 qu'on a vu naître les premières Mutuelles de Solidarité. Une nouvelle expérience de la microfinance, la micro-assurance et la structuration du milieu pauvre.

### 3 CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Notre recherche se fonde sur une approche empirique, et l'analyse statistique inductive a été utilisée. La démarche inductive basée sur le test de khi-carré, dans le cas d'une distribution basée sur l'hypothèse de l'équirépartition, a été utilisée pour comparer une distribution observée concernant les enquêtes effectuées auprès des membres de la MUSO, à une distribution théorique uniforme ou homogène dans les différentes catégories. Le seuil considéré pour interpréter les données est celui de 5%.

Quant à la technique utilisée pour avoir accès aux données essentielles à cette recherche, celle de questionnement (interview libre et le questionnaire) a permis de collecter les différents points de vue des membres enquêtés, afin d'acquérir les éléments essentiels pour la constitution de cette recherche.

Pour traiter et interpréter les résultats, nous avons utilisé le Microsoft Excel, afin de calculer le test khi-carré et le pourcentage.

La population de cette étude est constituée par les agriculteurs membres de la MUSO dans le territoire de Mahagi. Et comme le territoire de Mahagi comprend administrativement huit chefferies, une seule chefferie a attiré notre attention, notamment la chefferie de Djukoth, à cause de la concentration de la population à faible revenu. Cette chefferie étant subdivisée en plusieurs groupements, le choix s'est focalisé sur le groupement AMEE, à cause de sa démographie plus élevée et ayant comme principal emploi l'agriculture.

Un échantillon aléatoire simple a été constitué, afin de satisfaire aux conditions suivantes : chaque élément sélectionné est issu de la même population et chaque élément est sélectionné indépendamment des autres. C'est ainsi que sur base d'une liste fournie par les Mutuelles de Solidarité, un échantillon de 100 membres a été constitué.

Enfin, pour avoir accès aux données primaires nécessaires pour cette recherche, une enquête a été effectuée durant le premier semestre de l'an 2016, dans le groupement d'AMEE, chefferie de DJUKOTH, territoire de Mahagi.

#### 4 RÉSULTATS

Cette rubrique présente les résultats de cette recherche, notamment les déterminants sociaux (le sexe, le niveau d'études, le statut marital et la profession principale, etc.), la motivation des membres et les opérations de microcrédit, ainsi que leur appréciation par les bénéficiaires.

**Tableau 1. Variables socioéconomiques**

	Effectif	X <sup>2</sup> cal	dll	p-value
Répartition des enquêtés selon le sexe				
Homme	66	5,25	1	0,02189
Femme	34			
Total	100			
Répartition des enquêtés selon leur statut marital				
Mariés	88	81,57	3	2.20E-16
Célibataires	4			
Divorcés	2			
Veuf (ves)	6			
Total	100			
Répartition des enquêtés selon leur niveau d'instruction				
Analphabètes	10	34,93	3	1.26E-04
Primaires	28			
Secondaires	58			
Supérieurs	4			
Total	100			
Répartition des enquêtés selon leur activité principale				
Agriculture	38	1,20	2	0,5495
Petit commerce	26			
Artisanat	34			
Total	100			
Répartition des enquêtés selon les objectifs de la production agricole				
Autoconsommation	100	0,80	1	0,3718
Ventes sur le marché	80			

Il ressort de ces résultats que les hommes sont majoritaires (66%) parmi les enquêtés, ayant un statut de mariés (88%), avec un niveau d'étude secondaire (58%) et d'autres mêmes des analphabètes (10%). Par contre, les résultats ont montré dans le cadre de l'activité principale que les enquêtés pratiquent l'agriculture, l'artisanat et le petit commerce comme activité principale, respectivement dans 38%, 34% et 26% des cas. De l'objectif de production, tous les enquêtés indiquent que la production est d'abord autoconsommée, et ensuite apportée sur les marchés d'échange.

En 2012, il avait été constaté en RD Congo une percée en termes des comptes détenus par les institutions mutualistes jadis dédiées aux femmes. La répartition des clients de la microfinance en 2012 a renseigné que les femmes ont détenu 52,7% de l'ensemble des comptes ouverts contre 47,3% pour les hommes (Banque Centrale du Congo, 2012, p29). Par contre à Bunia, il a également été démontré que les membres de la microfinance formelle étaient en majorité des hommes (Kabongo, 2016, pp94-96).

En effet, du statut marital, plusieurs recherches effectuées à Kisangani en 2009 (Ngoyi, 2008, 57), à Kinshasa (Mpanzu, 2004, p38) et à Bunia (Kabongo, 2016, pp94-96) confirment ces résultats, car, ayant conclu également que les bénéficiaires des crédits des IMF étaient des mariés dans la majorité des cas.

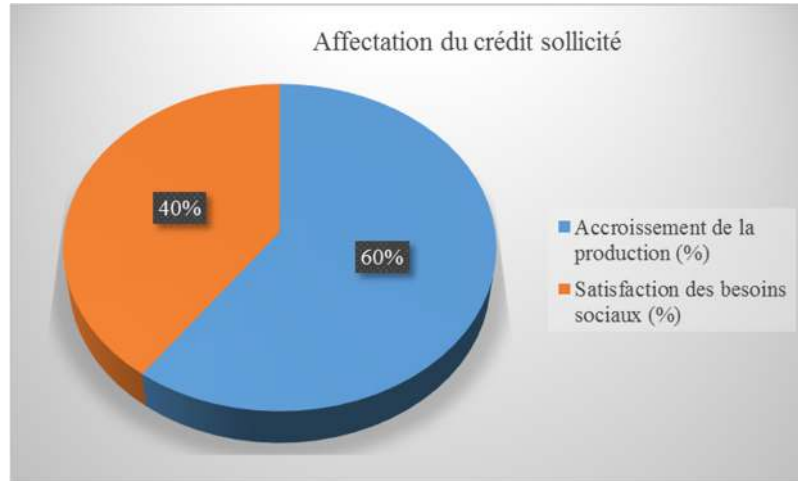
En ce qui concerne les bénéficiaires, les mêmes recherches ont renseigné que les clients des IMF formelles avaient été majorité des fonctionnaires des organismes des Nations-Unies, des ONG et de l'Etat congolais qui avaient un revenu stable. Alors que les agriculteurs sont majoritaires dans le contexte des Mutuelles de Solidarité.

**Tableau 2. Motivation et opérations de microcrédit**

	Effectif	X <sup>2</sup> calc	ddl	p-value
Répartition des enquêtés selon la raison d'adhésion				
Recherche de débouché	20	39,69	5	1.73E-04
Recherche de crédit	100			
Assistance lors des problèmes	60			
Renforcement de capacité	20			
Recherche de la main d'œuvre	50			
Approvisionnement en intrant	10			
Répartition des enquêtés selon la principale dépense				
Alimentation	100	19,83	3	0,0001839
Santé	40			
Logement	25			
Education	80			
Répartition des enquêtés selon le montant de financement en USD				
De 100 - 200\$	22	16,74	4	0,002171
De 200 - 300\$	38			
De 300 - 400\$	12			
De 400 - 500\$	12			
Plus de 500\$	6			
Répartition des enquêtés selon le mode de remboursement				
En nature	22	170,139	1	3.17E-02
En espèce	78			
Répartition des enquêtés selon l'échéance de leur remboursement				
3 mois	20	197,802	1	8.69E-03
4 mois	80			
Répartition des enquêtés selon la source de revenu pour remboursement				
Vente des produits des champs	45	255,355	4	3.93E-02
Vente des produits animaux	7			
Petit commerce	25			
Travaux journaliers	5			
Artisanat et autres	18			

De ces résultats, il ressort que la plupart ont adhéré à la Mutuelle de Solidarité afin d'accéder au crédit (100%). La principale dépense des ménages est liée à l'alimentation (100%), suivie de l'instruction des enfants (80%) et des soins médicaux (40%). La plupart ont reçu des montants compris entre 100\$ et 200\$ (22%), 200\$ et 300\$ (38%). Et le remboursement s'effectue en espèce (78%), avec une échéance de 4 mois (80%). La majorité tire ses revenus pour le remboursement des travaux des champs (45%) et du petit commerce (25%).

En effet, dans certaines ethnies, certaines régions ou mêmes certains pays d'Afrique sub-saharienne, la masse d'argent chaud drainé en circuit tontinier est probablement plus importante et de beaucoup que le contingent d'argent froid manipulé par les circuits bancaires (Lelart, 1990, p7). On peut le constater avec les montants des crédits reçus par les bénéficiaires, ce qui démontre que ces Mutuelles de solidarité drainent des montants importants qui sont ensuite réinjectés dans les circuits économiques.



**Fig. 3. Graphique de l'affectation du microcrédit par les bénéficiaires.**

Il ressort que les ménages investissent le microcrédit reçu dans l'accroissement de la capacité de production agricole (60%) et dans les activités du petit commerce (40%). Et tous les bénéficiaires jugent positives les actions de la Mutuelle de Solidarité (100%).

A la fin du mois de décembre 2012, les crédits octroyés par les institutions de microfinance en RD Congo ont été essentiellement orientés vers le commerce (69%), ainsi que vers la consommation (11%). Alors que moins de 3% étaient orientés vers le secteur agricole (Banque Centrale du Congo, 2012, p31).

Parallèlement, l'agriculture rentable, inscrite dans des filières des structures, manifeste des besoins financiers que la microfinance est incapable de satisfaire: investissements dans des équipements agricoles lourds qui impliquent des prêts conséquents à moyen ou long terme (Morvant-Roux et al. 2010, p10).

Enfin, quant à l'appréciation des opérations de microfinance, contrairement à la microfinance formelle, les bénéficiaires des Mutuelles de Solidarité ont apprécié positivement ses actions en leur faveur. Quand bien-même les performances économiques et sociales du système ne semblent pas très significatives : petites cotisations, faibles montants des crédits et des interventions sociales octroyés en cas de sinistre, etc., l'initiative est très intéressante, du fait qu'elle renforce la cohésion sociale et la structuration du milieu.

## 5 CONCLUSION

Cette recherche qui avait pour objectif d'identifier et d'analyser, par une méthodologie qualitative axée sur l'entrevue avec les différents membres, l'apport des Mutuelles de Solidarité, du reste informelle, sur les conditions de vie des individus et sur les communautés rurales dans le groupement d'AMEE, chefferie de Djukoth, territoire de Mahagi en Ituri.

Après traitement et analyse des résultats, il s'est avéré que les Mutuelles de Solidarité contribuent énormément à l'inclusion financière des personnes à faibles revenus, et constituent une réponse au problème de financement des activités agricoles en milieux ruraux en RD Congo, plus précisément dans le territoire de Mahagi.

Cependant, bien que l'agriculture manifeste des besoins financiers que la microfinance informelle est incapable de satisfaire, notamment les investissements dans des équipements agricoles lourds qui nécessitent des prêts conséquents, les Mutuelles de solidarité sont une réponse adaptée dans le contexte d'absence de financement en faveur des ruraux et des pauvres urbains, surtout que les institutions de microfinance sont dans leur majorité installées dans les milieux urbains, et ne s'occupent pas des agriculteurs, à cause du risque que présentent les acteurs dans ce secteur. Les acteurs de la microfinance



informelle (MUSO) développent des outils, des approches et des réseaux innovants, qui rendent cette microfinance socialement responsable.

Les Mutuelles de Solidarité, sont un système de microfinance à étendre dans les milieux ruraux et les bidonvilles en RD Congo, afin de permettre aux personnes à faible revenu d'accéder aux services de microfinance afin de répondre à leurs besoins socioéconomiques, ainsi contribuer à la croissance économique de la RD Congo.

## REFERENCES

- [1] Smahi A. ; Maliki S. et Arif S.E. Microfinance et pauvreté subjective en Algérie: Essai d'analyse, in *Revue des Sciences de Gestion*, Direction et Gestion n° 255-256 – Finance, mai-août 2012.
- [2] Allemand S., *la microfinance : la fin de l'exclusion ?* Ellipses Edition Marketing S.A., 2011, 180 pages.
- [3] Banque Centrale du Congo, *Rapport d'activités de la Microfinance*, Kinshasa, RD Congo, 2012, p29 157 pages.
- [4] Castellanet et Durand, L'articulation des niveaux d'intervention, in *Mémento de l'agronome*; Techniques rurales en Afrique, CIRAD-GRET, IRAM, France, Ministère des affaires étrangères, 2009, 1691 pages.
- [5] Ebenda A. *Typologie et aspects organisationnels des tontines dans le contexte d'une économie sociale informelle à Kinshasa*, collection travaux d'étude en développement régional, groupe de recherche et d'intervention régionale, Université de Québec à Chicoutimi, septembre 2002, 26 pages.
- [6] Kabongo K. D. *Microfinance: outil de lutte contre la pauvreté, mythe ou réalité en RDC, cas de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit de Bunia*, Kisangani, Mémoire de D.E.S., Université de Kisangani, 2016, 170 pages.
- [7] Lavigne-Delville et Wybrecht, Le diagnostic local des activités paysannes, in *Mémento de l'agronome*; Techniques rurales en Afrique, CIRAD-GRET, IRAM, France, Ministère des affaires étrangères, 2009, 1691 pages.
- [8] Lelart M., *De la finance informelle à la microfinance*, AUF et Editions des Archives Contemporaines, 2006, P2<halshs-00009833.
- [9] Lelart M., *La tontine pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, Editions John Libbey Eurotext, Paris, 1990, 356 pages.
- [10] Ministère du Plan, *Document de la Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCR)*, Kinshasa, RDC, 2006, 119p.
- [11] MONUSCO, bureau de géographie/Bunia, 2014.
- [12] Mpanzu B., *Microfinance en République Démocratique du Congo: Cas du site maraîcher de N'djili/CECOMAF à Kinshasa* ; Mémoire de DES, Belgique, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (FUSAGx) et Université Catholique de Louvain (UCL), 2004, 49 pages.
- [13] Ngoy I. J., *Approche banques communautaires dans le commerce des produits agricoles à Kisangani : insertion et possibilité de développement*, Kisangani, RDC, Institut Facultaire des Sciences Agronomiques de Yangambi (IFA-Yangambi), 2008.
- [14] PNUD, *Programme Cadre de la Lutte contre la Pauvreté*, PRODOC PAUVRETE, RD Congo, 2009, 136 pages, disponible en ligne sur <http://www.cd.undp.org>.
- [15] PNUD: A propos de la RDC, 2015.  
Disponible en ligne sur [www.cd.undp.org/content/rdc/fr/home/countryinfo/#introduction](http://www.cd.undp.org/content/rdc/fr/home/countryinfo/#introduction); consulté le 20/02/2015.
- [16] Servet J-M., Responsabilité sociale versus performances sociales en microfinance in *Revue Tiers Monde*, Armand Colin, N° 197 – Janvier-Mars 2009, pp60-61.
- [17] SIDI, Bilan social 2014, Rapport d'activités, 24 pages, en ligne <http://www.sidi.fr/wp-content/uploads/2015/09/RA-2014-FR.pdf>.
- [18] Morvant-Roux S. et al., « Politiques d'inclusion financière, microfinance et financement de l'agriculture. Les cas de l'Inde et du Mexique », in *Mondes en développement*, 2010/3 (n° 151), p. 9-24.DOI 10.3917/med.151.0009.
- [19] Taillefer B., *Manuel la mutuelle de solidarité*, p2, 45 pages.  
Disponible en ligne sur <http://multicountrypbfnetwork.org/Mutuelle-de-solidarite-manuel.pdf>, consulté le 11 octobre 2016.
- [20] <http://www.lafeuillecharbinoise.com/?p=304>, consulté le \_ octobre 2016.
- [21] <http://www.cd.undp.org/content/rdc/fr/home/countryinfo/>, consulté le 27 août 2016.
- [22] <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2003-1-page-181.htm>, consulté le 5 Octobre 2016.
- [23] <https://www.caid.cd/index.php/donnees-par-province-administrative/province-de-ituri/territoire-de-mahagi/?secteur=fiche>, consulté le 11 Octobre 2016.